

Grenoble, le 5 mars 2020

A l'attention de Madame Morgane Adam, présidente du Planning Familial

Madame,

Nous avons bien reçu votre demande d'engagement en faveur des droits à la santé sexuelle et reproductive et de l'égalité de genre.

Dans une ville encore trop marquée par les Trente Glorieuses, conçue par et pour les hommes, dans un monde où les mentalités évoluent, où la parole se libère, et où, paradoxalement, les inquiétudes et les craintes sont chaque jour plus nombreuses, la question de la place des femmes et de la lutte contre les inégalités est plus que jamais centrale. Objectif : égalité ! Le projet porté par Grenoble en Commun vise à permettre à chaque Grenobloise, quel que soit son âge et sa situation, de se construire, d'évoluer dans la ville, de contribuer à la vie de la cité, d'être respectée dans sa vie de tous les jours tant dans sa sphère privée que sur l'espace public, de jour comme de nuit. Le chemin vers l'égalité effective est un impératif. Construisons-le ensemble, en agissant sur tous les leviers dont nous disposons à l'échelle locale. Ce sont les raisons pour lesquelles nous proposons :

- La création d'un lieu unique pour l'accueil de toutes les victimes de violences, ouvert 24h/24 et 7j/7 avec une permanence juridique, en lien avec les Maisons des Habitant-es pour accompagner les victimes dans leur dépôt de plainte ;
- Le doublement des places en « logement refuge » pour mettre à l'abri les victimes de violences sexistes et sexuelles dans des conditions dignes et sereines ;
- La mise en place d'une convention « zone safe » en partenariat avec les établissements ouverts la nuit (cafés, restaurants, commerces et lieux publics municipaux) ;
- La formation et sensibilisation des agent-es, particulièrement les agent-es de la police municipale, susceptibles d'accueillir des victimes ;
- La distribution de « sifflets d'alerte » pour prévenir de toute agression sexiste ou sexuelle sur l'espace public ;
- Le lancement d'une grande campagne d'information et de communication (à l'automne, à l'occasion de la journée internationale contre les violences) sur les recours possibles en cas d'agression ;
- Dans les transports, rendre visible les boutons d'appel aux conducteur-trices, créer un système d'alerte dans l'application « Pass Mobilités » et former les contrôleurs et contrôleuses pour accroître la verbalisation des actes sexistes ;
- Amplifier la démarche mémorielle liée aux dénominations d'espaces, rues, écoles et bâtiments publics pour accroître la place des femmes et des minorisé-es de genre ;

- Intégrer la question de tranquillité des femmes en ville la nuit dans les Assises de la nuit ;
- Dégenrer les cours de récréation dans les écoles afin que filles et garçons puissent s'approprier cet espace collectif de façon égalitaire, et formation des personnels encadrants à l'égalité des genres ;
- Intervention d'éducatrices et éducateurs sportifs de la ville sur l'espace public dans une logique de participation plus large et de mixité ;
- Séances de sport régulières avec des groupes de femmes, sur l'espace public ;
- Développement de l'école municipale féminine du foot en y intégrant de nouvelles disciplines peu pratiquées par les féminines pour en faire une école municipale féminine du sport ;
- Les sections féminines des clubs continueront à être soutenues, encouragées voire exigées pour bénéficier de subventions publiques ;
- Lutte contre les stéréotypes de genres dans toutes les campagnes de communication de la Ville et de la Métropole ;
- Déprécarisation des carrières à la Ville de Grenoble, avec une attention particulière portée aux carrières féminines ;
- Continuer sur le chemin de l'égalité salariale femmes/hommes à la ville de Grenoble (l'écart salarial entre femmes et hommes y est encore de 4,3%, contre 19% dans le privé et 8% dans la Fonction publique au niveau national) ;
- Généralisation des collectes de protections périodiques pour en permettre la distribution gratuite par les associations.

Vous retrouverez nos propositions sur ces deux documents :
<https://www.grenobleencommun.fr/wp-content/uploads/2020/03/TractDroitsDesFemmesWeb.pdf>
et <https://www.grenobleencommun.fr/wp-content/uploads/2019/11/DPViolencesSexistesWeb.pdf>.

Pour finir, nous nous engageons à mettre en œuvre les 11 mesures que vous proposez. Nous soulignons simplement que nous proposerons la création d'un observatoire des violences faites aux femmes à l'échelle métropolitaine, qui nous semble l'échelle la plus pertinente.

Nous réaffirmons également notre soutien plein et entier au Planning Familial et notre volonté de continuer à travailler ensemble pour permettre l'accès de toutes et tous à la planification familiale et à la santé sexuelle.

Restant à votre disposition pour toute question,

Bien cordialement

L'équipe de Grenoble en commun